

REGIE VIENNE NUMERIQUE

**DELIBERATION du
CONSEIL d'ADMINISTRATION
N°2022/15**

Séance du 19/09/2022

**RESSOURCES HUMAINES : MODIFICATION D'UN CONTRAT DE TRAVAIL -
TRANSFORMATION D'UN CONTRAT A DUREE DETERMINEE EN CONTRAT A DUREE
INDETERMINEE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 19/09/2022, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- **d'autoriser la modification du contrat de travail concernant le poste de chargé du suivi des procédures administratives et de l'animation des tableaux de bord, créé par délibération en date du 12 novembre 2020, afin de passer d'un contrat à durée déterminée de 18 mois à un contrat à durée indéterminée.**

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé